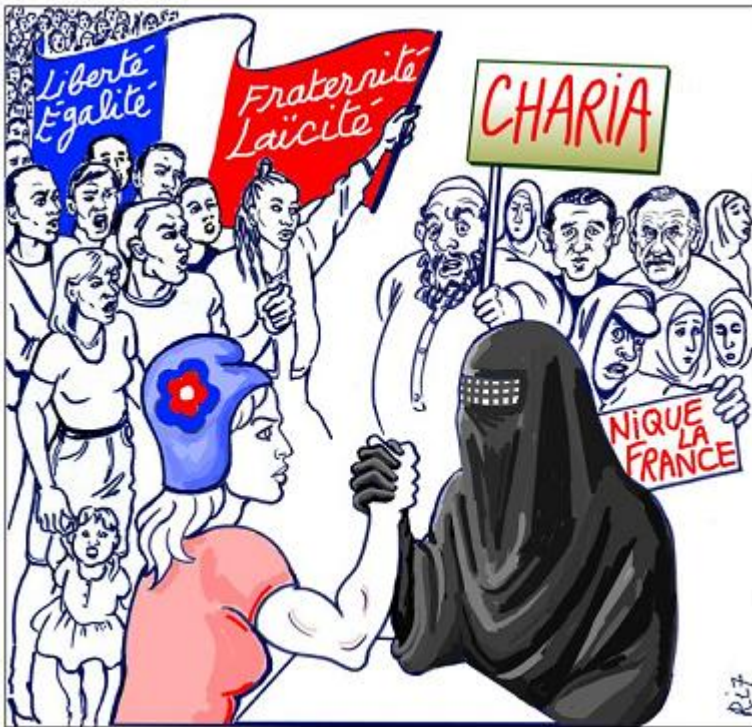


Rue Myrha, Castanet-Tolosan : nouveaux épisodes de la guerre République-Islam

Ce vendredi 16 septembre se jouera, dans le 18^e arrondissement parisien, un bras-de-fer aux enjeux capitaux. Claude Guéant, après avoir tergiversé de longs mois, après avoir concédé, de manière par ailleurs scandaleuse, une caserne aux prieurs musulmans, a décidé de taper sur la table, du moins verbalement. Il a annoncé qu'il ne tolérerait plus de prières musulmanes dans les rues du 18^e arrondissement dès ce vendredi. A ce jour, les dignitaires religieux de la rue Myrha se sont moqués ouvertement du gouvernement, multipliant les arguments farfelus pour refuser le cadeau qui leur était offert : locaux indignes, et, suprême offense, la caserne ne serait pas orientée vers La Mecque !

Sans doute lassé d'être pris pour un imbécile, le ministre de l'Intérieur a donc décidé de parler fort. Le test est capital. Est-il prêt à aller à l'épreuve de forces, à faire arrêter les délinquants musulmans qui, délibérément, violent les lois de la République, à « faire donner la troupe », bref, à montrer que force reste à la loi ? Est-il prêt à assumer un risque d'émeute ? Si Guéant veut être crédible, ce n'est pas seulement rue Myrha, c'est dans toutes les rues de France qui subissent des prières sauvages qu'il doit intervenir. S'il se dérobaît, le message serait terrible, et sans doute désastreux, au niveau électoral, pour le Président de la République. Si le pouvoir se couchait, quelle aubaine pour ces organisations musulmanes qui, depuis vingt ans, rue Myrha et ailleurs, multiplient les épreuves de force avec un modèle laïque qu'elles veulent soumettre à l'islam. S'il reculait, quel coup de poignard pour ces élus municipaux, ces maires, qui, confrontés au quotidien à la guerre que livre l'islam à nos valeurs, essaient, avec leurs moyens, de trouver,

localement, les parades les plus adaptées.



Nous pensons à ce courageux maire Modem de Castanet-Tolosan, Arnaud Lafon, qui, excédé par les demandes de dérogations alimentaires effectuées à la cantine scolaire, notamment les menus sans viande, a décidé que les finances locales n'avaient pas à supporter les conséquences d'interdits religieux. (1) Il faut bien rappeler cette évidence : la cantine n'est pas obligatoire ! Ceux qui ne sont pas contents n'ont qu'à garder leurs enfants chez eux, le midi. Pourtant, il suffit que ce maire fasse quelques rappels républicains élémentaires pour que, immédiatement, cela soit la révolution à Castanet-Tolosan ! Là encore, qui organise un pique-nique sauvage, qui hurle à la discrimination ? Pas les juifs, pas les végétariens, seulement les musulmans ! Et qui menace la ville d'un procès ? Les inévitables communautaristes de Sos Racisme, que Roger Heurtebise appelle féroce­ment Sos Halal, ou Sos Islam ! (2) Il faut savoir qu'existaient déjà dans de nombreuses cantines des menus sans porc. En exigeant des menus sans viande, c'est une nouvelle étape que franchissent ces organisations religieuses. Elles expliquent que leurs progénitures ne peuvent manger que de la viande halal, et que toute autre nourriture serait impure.

C'est donc ni plus ni moins la volonté de contraindre, par ce bras-de-fer, la République à finir par accepter la viande sacrée – et la dime religieuse qui va avec – dans ses cantines scolaires (revendication soutenue par le Mrap dans les années 2005) qui se cache derrière cette passe d'arme. Là encore, si le maire, qui a l'air déterminé et exemplaire, perdait, faute de soutien, ou par décision judiciaire inique, comme à Saint-Gratien, ce serait la République laïque qui subirait un camouflet terrible.

Que dire des villes de Fontenay-sous-Bois, du Tremblay, de Saint-Gratien, trois autres exemples où des élus, livrés à eux-mêmes, essaient de mettre un coup d'arrêt à l'islamisation de leur commune, et de ses services publics. Doit-on laisser des employés municipaux exhiber une barbe islamiste militante ? C'est l'enjeu de ce qui se déroule au Tremblay, comme l'explique fort bien Jean Pavée (3). Doit-on accepter que des éducateurs municipaux, pendant une colonie de vacances ou un centre aéré, fassent le ramadan, alors qu'ils sont chargés d'encadrer des gamins ? C'est ce qui se passe à Fontenay-sous-Bois. Là encore, Jean Pavée nous donne d'excellents arguments. (4) Doit-on obligatoirement, quand on est maire, accepter comme une évidence qu'une mosquée se construise sur votre commune ? Doit-on, pendant le ramadan, donner une salle municipale à une organisation religieuse, parce qu'elle l'exige, au nom de la liberté culturelle ? C'est l'enjeu de Saint-Gratien, et Cyrano nous expliquait, il y a quelques semaines, en quoi la décision du tribunal administratif était scandaleuse et anti-laïque. (5)

C'est parce qu'un Vaillant a déroulé le tapis rouge aux musulmans, dans le 18^e arrondissement parisien, avec des discours compassionnels ahurissants, qu'aujourd'hui la République peine à redresser la barre. C'est parce qu'un Gérard Collomb, maire de Lyon, (6) et combien d'autres, ont plié, sur les cantines scolaires, devant les organisations musulmanes, que celles-ci se croient autorisées à exiger des

repas sans viande, partout où elles le peuvent. C'est parce qu'un Estrosi ose dire que servir des soupes au cochon est un acte raciste que les organisations musulmanes sont aussi arrogantes sur la question alimentaire. C'est parce que nombre de maires ferment les yeux devant l'islamisation de leurs services municipaux que le réveil de quelques-uns suscitent forcément des tensions.

Il est temps d'ouvrir les yeux. Ces exemples résument mieux que de longs discours la réalité de la situation. En France, l'islam a déclaré la guerre à la République laïque, et elle lui impose, depuis vingt ans, une succession de reculs, par la stratégie des petits pas. Aujourd'hui, les dignitaires religieux musulmans les plus déterminés se sentent assez forts pour défier ouvertement le pouvoir, comme cela est le cas dans le 18^e arrondissement parisien. S'il faut se réjouir de la réaction de quelques élus locaux, et de fermeté affichée de Guéant, il serait du devoir d'un gouvernement digne de ce nom de doter le pays d'un arsenal juridique à la hauteur du défi islamique qui nous est imposé, comme Maxime Lépante ou Christine Tasin l'ont déjà proposé (7). Il faut surtout mettre hors d'état de nuire les associations dites anti-racistes, qui, avec l'argent de nos impôts, contribuent à détricoter la République laïque, une et indivisible, en soutenant, à Castanet-Tolosan et ailleurs, toutes les revendications communautaristes des associations musulmanes, et assimilent à du racisme toute critique de cette religion moyen-âgeuse.

Faute de quoi, ces courageuses réactions d'élus ne seront que des soubresauts désespérés, face au rouleau compresseur islamique.

Pierre Cassen

(1)

<http://ripostelaique.com/coup-de-chapeau-au-maire-de-castanet-tolosan-qui-interdit-les-repas-sans-porc..html>

(2)

<http://ripostelaique.com/sos-racisme-est-il-devenu-sos-islam-ou-sos-halal.html>

(3) <http://ripostelaique.com/28708.html>

(4)

<http://ripostelaique.com/felicitations-a-la-municipalite-communiste-de-fontenay-sous-bois.html>

(5) <http://ripostelaique.com/accompagnatrices-voilees-saint-gratien-la-laicite-recule-sous-la-pression-de-lislam.html>

[ilees-saint-gratien-la-laicite-recule-sous-la-pression-de-lislam.html](http://ripostelaique.com/accompagnatrices-voilees-saint-gratien-la-laicite-recule-sous-la-pression-de-lislam.html)

(6)

<http://libelyon.blogs.liberation.fr/info/2008/02/des-fministes-s.html>

(7)

<http://ripostelaique.com/conference-de-presse-du-4-avril-2011-a-propos-du-debat-sur-laicite-et-islam.html>

<http://ripostelaique.com/11-septembre-2001-la-declaration-de-guerre-de-l'e2%80%99islam-au-monde-libre.html>